



MAIRIE DE  
**L'ÎLE D'YEU**

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 20 avril 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/04/85

<p><b>Date Convocation</b> 13/04/2026</p> <p><b>Date Affichage</b> 13/04/2026</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en exercice                    27</li> <li>- présents                        26</li> <li>- procuration                    1</li> <li>- absents                         0</li> </ul>	<p>Le 20 Avril Deux Mille Vingt Six à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b><u>PRESENTS 26</u></b> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Sébastien GAUTIER ; Louis DUPONT ; Nathalie BARBOTIN ; Manon PLESSIS ; Leslie DOUX ; Maryline SAUVADET ; Benjamin RATOUIT ; Marika ANDRÉ ; Eddy LAURENT ; Christine LE BRIS ; Christophe DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Laure BARAULT ; Cyril TARAUD ; Valérie VOISIN ; Alain MOUSNIER</p> <p><b><u>PROCURATIONS 1</u></b> : Gaëlle CHAPUT qui a donné procuration à Alain MOUSNIER</p> <p><b><u>ABSENTS 0</u></b></p> <p><b><u>SECRETAIRE</u></b> : Manon PLESSIS</p>
--	---

### COLLEGE PUBLIC DES SICARDIERES : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

**Rapporteur : Mme Virginie GIRARD**

Les établissements publics de coopération intercommunale et divers organismes prévoient des sièges, notamment pour les élus de l'Île d'Yeu.

Le vote se fait au scrutin secret à la majorité absolue, sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT).

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'installation des nouveaux conseillers municipaux lors du Conseil municipal du 29 mars 2026,

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (27 POUR) :**

- ◆ **DECIDE** à l'unanimité de recourir au vote à main levée
- ◆ **DESIGNE** les membres suivants pour siéger au sein du Collège Public « Les Sicardières » :

Titulaire (1)	Suppléant (1)
Mme Virginie GIRARD	M. Patrice BERNARD

- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce et document relatifs à l'exécution de la présente délibération.

L'Ile d'Yeu, le 21 avril 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le maire,

M. Patrice BERNARD

*la secrétaire de  
séance*

